



Gutenberg la F 2017 Fibre



Sommaire



Edito	page 3	Accord de libre-échange	page 26
Rétrospective des actions syndicales 2016	page 4	Face au déni de démocratie la répression ne passera pas !	page 27
Rapport moral 2016.....	page 7	Non à la loi anti-travail !	page 28
Rapport financier 2015 et adhérents	page 9	Retenue à la source : une nouvelle imposture !	page 30
Ne laissons pas le patronat brader nos retraites et nos acquis sociaux	page 10	Merci et au revoir « Jacquotte »	page 32
Rencontre au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé	page 12	Hommage à Marc Peyrade	page 34
Espérance de vie	page 17	Hommage à notre camarade Georges Séguy	page 35
Le droit au logement pour tous, un enjeu de civilisation !	page 18	Sorties estivales avec les retraités de l'ARAG.....	page 38
Bon à savoir sur les aides possibles pour adapter son logement	page 20	Sortie des retraités du silpac 31	page 40
Sécurité Sociale : Un équilibre en trompe-l'œil	page 21	TLC Midi-Pyrénées	page 41
Quand les mutuelles succèdent aux confréries	page 22	30 e anniversaire filpac.....	page 42
Pour une Sécurité Sociale Universelle	page 23		
Syndicat CGT du CHU de Toulouse et la prise en charge de la personne âgée	page 24		
Ne touchez pas à la gratuite des transports	page 25		

Bulletin réalisé par la section retraité du silpac-cgt 31, animé par J. Filouse et J.-P. Combebiac, financé par la cotisation syndicale, avec les moyens d'impression numérique du Comité Régional CGT Midi-Pyrénées et l'appui technique et graphique de personnel syndiqué.

Conception - réalisation - impression :
Sandrine BELLIN • Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
Nombre de tirage : 80 exemplaires

Connectez-vous sur votre site internet :
<http://www.silpac31-lesamis.com>
Pour toute l'actualité sociale professionnelle et générale allez sur le site :
<http://www.filpac-cgt.fr/>
Recevez la lettre hebdomadaire de la filpac-cgt en nous faisant parvenir votre mail au :
silpac31retraites@orange.fr

LE PARTI PRIS DE L'AVENIR

Le discours du progrès issu des lumières laissait espérer que l'homme travaillerait moins, mais la droite décomplexée veut nous faire travailler davantage pour redresser le pays et au nom de l'emploi.

Les experts diligents dans les médias qui sont quasiment tous dans les mains de milliardaires n'expliquent jamais que la dette qui grève le pays provient pour l'essentiel de ce que depuis les années 1970, l'Etat s'est obligé lui-même à emprunter aux banques privées à des taux élevés quand la France n'avait aucune dette.

Le souci de redistribution des richesses s'est mué en préoccupations identitaires (nationales, religieuses, sexuelles) sur lequel l'extrême-droite des Le Pen et autres sbires au niveau européen, surfent sur cette vague.

L'intérêt général se dissout dans la violence des structures fondées sur les objectifs de marché (croissance, concurrence, compétitivité). La droitisation du monde avance sur le feu roulant d'un hyper narcissisme (Trump), parfois patiné de paranoïa (Erdogan). Le capitalisme repousse sa chute moyennant un fondamentalisme décomplexé pour qui les intérêts de la classe dominante prime sur le bien commun. La violence djihadiste permet de banaliser l'autre violence structurelle, néolibérale qui infuse notre quotidien.

Les médias oligarchiques ne se privent pas pour empêcher le peuple de penser, hâtant l'agonie démocratique, ainsi que l'a démontré le quinquennat Hollande, dans son principe de représentation, car une fois élus, ces soi-disant vénérables représentants du peuple, font quasiment ce qu'ils veulent. La Social-Démocratie en tant que genre a disparu (je prends le risque de le dire) et avec eux les Delors, Blair, Renzi, Schröder, Hollande, Valls et autres Macron qui ont oublié en chemin sa base fondatrice historique sur la défense réformatrice de la classe ouvrière pour tenter de se muer en brutale force d'accompagnement du libéralisme.

Oubliée la référence au programme du Conseil National de la Résistance et toutes ses déclinaisons (sécu, presse...). Oubliées la solidarité de masse et l'égalité partout au profit d'une « modernisation » synonyme de reniements des conquêtes sociales arrachées par les luttes.

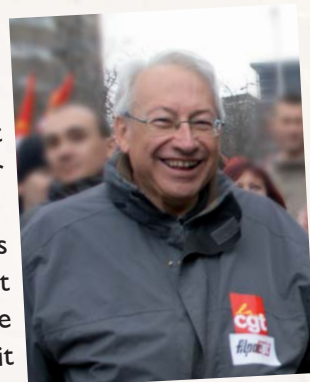
Le grand compromis rêvé par eux entre patronat et syndicat pour parvenir à la mise en place de grandes institutions de protection collective et les pérenniser, a explosé en vol du fait de la globalisation et de la financiarisation de nos économies imbriquées, interpénétrées. Or, les sociaux-démocrates ne disposent pas de doctrine de rechange.

Si les sociaux-démocrates ou libéral-social, peu importe le terme, ne constituent plus une espérance populaire capable de réenchanter l'avenir du côté du peuple de gauche et, si surtout, le programme férocement antisocial et ultraréactionnaire de François « Fuyons », qui effraie une majorité de citoyens, au même titre que le Front National habillé d'un discours national-populiste, doublé d'une politique raciste cachant ses objectifs ultraréactionnaire au bénéfice du capitalisme, alors, que reste-t-il ?

Une révolte citoyenne authentiquement progressiste, une insurrection par les urnes.
Difficile à imaginer ?

Et si l'on prenait le risque d'y croire ?

Meilleurs vœux à toutes et tous.



R

étrospective des actions syndicales 2016

Après une année 2015 riche en manifestations de protestation et de revendication contre la politique d'austérité subie par les salariés et les retraités en matière de salaires et de conditions de travail, de chômage en constante progression, de baisse des pensions de retraite et du gel de celles-ci pour la troisième année consécutive, les centrales syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires ont mobilisé, très souvent en masse, leurs adhérents et au-delà pour dénoncer la situation qui leur est faite. C'est pourquoi ces actions unitaires ont été menées conjointement dès les premiers jours de janvier et durant toute l'année 2016.

Qu'on en juge :

Mardi 26 janvier

Ce sont les fonctionnaires, les agents de la fonction publique, de l'Etat, hospitaliers et territoriaux, rejoints en cela par la FSU, qui entrent les premiers en lice pour des questions salariales, d'emploi et de service public. A Toulouse, ils étaient 6000 et 150000 en France à s'être mobilisés.

Jeudi 4 février

Un rassemblement départemental unitaire CGT, FSU et Solidaires avait lieu à Toulouse, pour le retour de la démocratie, le respect des libertés, en solidarité avec les travailleurs de chez Goodyear, Air France et de nombreux salariés et militants victimes de la répression patronale.

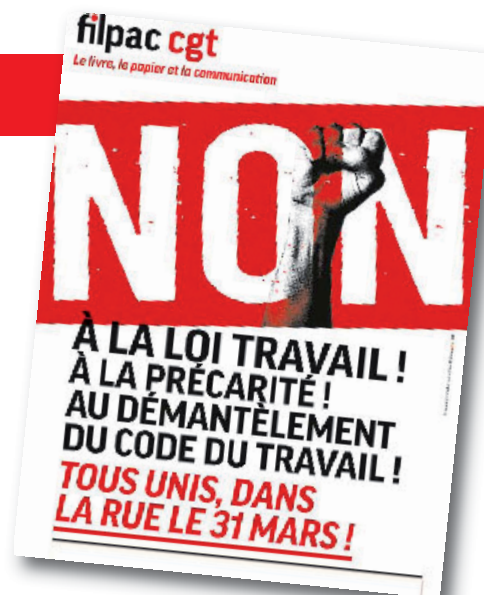
Jeudi 10 mars

C'est au tour des organisations syndicales de retraitées/retraités CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires et des associations de retraitées/retraités de mobiliser leurs troupes pour demander le retour de la défiscalisation de la demi-part fiscale aux veuves et veufs et sur l'exonération de la majoration familiale pour les familles ayant élevé trois enfants ou plus, la revalorisation et le rattrapage du montant des pensions, car le compte n'y est plus après le gel et les augmentations de misère de celles-ci depuis plusieurs années.



Projet de loi travail

A partir de la décision du gouvernement de mettre en œuvre un Projet de loi travail pour un code du travail soi-disant moderne, plus condensé, mais injuste pour les salariés, inefficace pour l'économie et inutile pour l'emploi, avec des répercussions néfastes pour les retraités, les confédérations syndicales d'actifs et retraités, CGT, FO, FSU et Solidaires sont entrées immédiatement en lutte contre et le retrait du Projet de la loi El Khomri sur la réforme du code du travail. Un carrousel de manifestations unitaires a alors démarré, avec une première le mercredi 9 mars, mobilisant 20 000 salariés et retraités à Toulouse, pour dénoncer la nocivité de ce projet de loi qui amènerait une dégradation des conditions de travail, l'abolition des 35 heures avec retour du temps de travail à 39 heures sans augmentation de salaire (travailler plus pour gagner plus, comme certains disent), l'ouverture des commerces le dimanche et jours de fêtes, des conditions de licenciements facilitées pour les employeurs, un nouveau recul de l'âge de la retraite, alors que les seniors sont poussés dehors de plus en plus tôt et envoyés au chômage, etc.



C'est ensuite des actions qui s'enchaînent durant plusieurs mois malgré le passage en force de la loi avec le 49/3. Mais le forcing du gouvernement n'altère en rien la combativité des salariés, qui poursuivent la lutte sous diverses formes.

C'est plus de 20 manifestations unitaires de salariés actifs et de retraités, pas moins de 500 000 manifestants qui sont descendus dans les rues, à Toulouse, durant les derniers mois de 2016.

Les seniors solidaires et actifs

Les retraités, quant à eux, sont partie prenante dans la bataille aux côtés des actifs, mais mènent des actions spécifiques inhérentes à leur statut: pouvoir d'achat, fiscalité, protection sociale, l'adaptation de la société à l'autonomie et au vieillissement, etc. C'est ainsi que neuf organisations syndicales et associations de retraités ont mobilisé leurs adhérents et sympathisants les jeudis 10 mars, 9 juin et 29 septembre notamment.



R

étrospective des actions syndicales

2016



Bernard Lejeune et Alain De Bermon ont donné de leurs personnes, avec plus de 6000 km au compteur de leur camion CGT, pour que la caravane puisse être au rendez-vous des principales villes de Midi-Pyrénées afin que les élections des représentants des salariés des TPE qui ont lieu en ce début d'année 2017, soient un succès.

Mardi 29 novembre

Manifestation, à l'appel de l'Union départementale CGT de la Haute-Garonne, pour contester le budget 2017 et le Projet de la loi de financement de la Sécurité sociale, dont les salariés et retraités du public et du privé refusent, depuis la neuvième année consécutive, cette politique budgétaire d'austérité aggravant les possibilités de procéder aux dépenses et investissements publics nécessaires pour construire une autre société et la mise en œuvre d'une nouvelle dynamique de développement et de conditions sanitaires indispensables pour tous.

Journées festives pour les aînés

Comme chaque année à pareille époque, la municipalité de la ville de Toulouse offre à ses aînés une journée festive agrémentée d'un repas fraternel, d'un spectacle et d'un petit présent. Ces festivités se déroulent sur plusieurs jours afin que tous les seniors toulousains qui le désirent puissent en bénéficier.

A cette occasion, l'Union Syndicale des Retraités CGT profite de ces journées de liesse pour organiser une distribution de tracts, près du lieu-même des festivités, afin d'informer et sensibiliser les anciens sur les mesures d'austérité, le gel et la baisse des pensions de retraite dont ils sont les premières victimes aujourd'hui et celles qui peuvent les atteindre demain.

Jacques Filouse

R

apport moral 2016

présenté à l'AG du silpac-cgt 31 retraités du 31 janvier 2017

Cette année 2016 sera marquée d'une pierre noire pour notre FILPAC CGT, endeuillée par la disparition de nos camarades Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT; Marc Peyrade, secrétaire général de notre Fédération, et Jacky Chérie, dévouée militante de notre section de retraités du SILPAC 31 et JOB.

Ces douze derniers mois n'ont pas été plus cléments que les précédents, puisque nous avons été confrontés aux problèmes récurrents d'insécurité, chez nous et les pays voisins, par plusieurs attentats criminels perpétrés contre des peuples qui ne demandent qu'à vivre entre eux en bonne intelligence, sans distinction de race et respectueux de leurs cultures sociales ou confessionnelles.

Même constat pour notre système social qui perdure dans la médiocrité et amène toujours nombre de nos concitoyens à se rebeller contre

un gouvernement qui établit des règles d'austérité qui jettent de plus en plus de monde dans la précarité, et la misère pour certains, aidé en cela par un patronat qui en veut toujours plus, n'hésitant pas à imposer des conditions de travail toujours plus exigeantes et inacceptables.

Inévitablement, cela a amené salariés et retraités, touchés quant à eux par le blocage de leurs pensions, à descendre dans la rue pour crier leur colère contre la Loi travail El Khomri, le Budget 2017, la Loi de financement de la Sécurité sociale, la casse de certaines entreprises ou des revendications catégorielles. Tout cela orchestré par un gouvernement aux ordres d'une rentabilité à tout crin et à la botte de la grande finance.

Qu'en sera-t-il donc, demain, à l'issue des prochaines échéances électorales ? Là encore, la situation est inquiétante car, devant les parties en présence pour la succession, on ne peut qu'être



Rapport moral 2016

présenté à l'AG du silpac-cgt 31 retraités du 31 janvier 2017

dubitatif au regard des divers programmes proposés : c'est du copié-collé ou bonnet blanc et blanc bonnet. A moins que du bonnet sorte un oiseau rare. Il est donc permis de rêver, non ? Où alors, regarder vers ceux dont l'humain et la solidarité prennent le pas sur une société de marchés affairistes et mercantiles.

Quoi qu'il en soit, les transformations de notre système social et de nos institutions sont dans les cartons de plusieurs prétendants à la présidence de notre pays. Les coupes budgétaires envisagées auraient des incidences néfastes sur l'ensemble des Organismes sociaux au niveau national et, par voie de conséquence, sur la réponse aux besoins et aux droits légitimes des assurés sociaux.

Les retraités eux aussi sont dans le collimateur, avec la réorganisation des régimes de retraite par la révision et le calcul du taux du montant des pensions, pour une soi-disant harmonisation de celles-ci dont les retraités seront les premières victimes. Pourtant, le nombre de retraités dans la population représente une force sociale importante pour peser, en lien avec les salariés actifs et les privés d'emplois, sur des choix politiques, économiques et sociaux équitables et gagner une autre orientation, une autre répartition des richesses, en mettant au cœur des préoccupations le développement humain dans le cadre de la construction d'une société pour tous les âges.

Alors, la balle est dans notre camp pour inverser et contrecarrer les plans de ceux qui veulent nous manipuler, pour nous amener vers un monde où la privatisation de nos institutions sociales échapperait à la solidarité pour tomber dans les tentacules de sociétés capitalistes qui dicteraient les règles du jeu, au seul but d'une rentabilité maximum et à l'asservissement en premier lieu des classes populaires. La lutte des classes est toujours de mise en ce bas monde ! Mais, espérons que les salariés, les retraités, les sans emploi et autres catégories de citoyens, derrière les organisations syndicales, ne se laisseront pas terrasser sans riposter avec toute l'énergie qui s'impose. Ce sera dur, mais il ne faut surtout rien lâcher !

Chères/chers Collègues et Camarades, au nom du bureau syndical de notre section de retraités, je vous souhaite une bonne santé pour vous et les vôtres, une paisible et longue retraite, et que l'année 2017 vous apporte tout ce que vous pouvez espérer.

Jacques Filouse.



R

apport financier 2016 et adhérents

Effectifs 2016

Henri BESSIERES, Robert BILLAC, Claude BOSCHERE, Robert BOUYASSE, Pierre BUC, Gérard CAMPOURCY, Gérard CAMPOUSSI, André CARLOTTI, Jacques CASTAING, Louis CAUBET, Gérard CAYRAC, Daniel CHELLE, Monique CHERBONNIER, J.-Pierre COMBEBIAC, Bienvenu CORTES, Denise COSTAMAGNA, Alain DE BERMONT, Yvette DELOR, Michel ESTEVA, Jacques FILOUSE, Odette FRAISSE, Roland GALINIER, J.-Pierre GERMA, J.-Pierre GOBERT, José GONZALEZ, Jules HERETE, Christiane IRANZO, Pierre JUNYENT, Jacques LACOSTE, Henri LAURENT, Bernard LEJEUNE, Georges LELONG, Serge LOMBEZ, Bernard MARGRAS, Maité MARIN, Serge MARY, Henri MAURY, Georges MILHES, Paul MOLLA, Louis MONNA, Renée PALOS, J.-Gabriel PAPAIX, Lucien PECH, Alain PELOU, René PEYRE, Henri PICARD, Guy RECOCHE, Roland ROUX, Alain SABADIE, René SENTENAC, Alain TISSEDRÉ, François VADILLO, Robert VERNHES, Jacques VIGNEAU, Maurice VILA.

Conseil Syndical 2015

Secrétaire Général de la section: MARGRAS Bernard

Secrétaire adjoint: LEJEUNE Bernard

Secrétaire à la communication: FILOUSE Jacques

Secrétaire politique financière: COMBEBIAC J.-Pierre

Secrétaire aide sociale: GONZALEZ José

Membres du bureau: CHERBONNIER Monique, CHELLE Daniel, COSTAMAGNA Denise, DE BERMONT Alain, SABADIE Alain.

Compte Résultat: année 2016

COMPTE DE RESULTAT	2016	2015
Produits		
Cotisations	5 098,56	5 782,17
Subventions		
Produits divers		
<i>Produits manifestations (voyage annuel)</i>		
<i>Ventes</i>		
<i>Produits des locations</i>		
Autres produits		
Produits financiers (Intérêts livret)	95,47	171,03
Produits exceptionnels		
TOTAL des PRODUITS (A)	5 194,03	5 953,80
Charges		
Achats	530,42	390,48
<i>Carburant</i>		
<i>Fournitures et petits matériels (fournitures papeterie)</i>	530,42	390,48
Autres charges externes	1 210,30	1 882,99
<i>Frais d'impression (cartouches imprimante)</i>	286,80	122,99
<i>Charges locatives</i>		
<i>Maintenance et entretien</i>		
<i>Assurances</i>		
<i>Abonnements et documentation (vie nouvelle)</i>	808,50	914,00
<i>Cotisations diverses (cotis ufr et rmp)</i>	115,00	839,00
<i>Formations</i>		
Autres services extérieurs	1 879,49	1 333,50
<i>Honoraires</i>		
<i>AG, Congrès, Journées d'étude, Manifestations</i>	851,48	314,60
<i>Déplacements, missions et réceptions</i>	140,00	189,40
<i>Relations publiques</i>		
<i>Frais postaux et télécommunications</i>	691,66	710,05
<i>Services bancaires et assimilés</i>	196,35	119,45
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Autres charges	2 506,40	3 168,77
<i>Reversements Cogetise</i>	2 506,40	3 168,77
<i>Autres charges diverses</i>		
Dotations aux amortissements et provisions		
Charges financières		
Charges exceptionnelles (sortie retraites)	264,00	-19,00
TOTAL des CHARGES (B)	6 390,61	6 756,74
RESULTAT (A) - (B)	-1 196,58	-802,94

Cotisation syndicale 2017

Papier et Labeur : 95 €.

Presse : 120 €.

Réversions et petites catégories Papier et Presse: 72 €.

La cotisation intègre les journaux et publications CGT y compris à Vie Nouvelle (16,20 € par an).

Optez pour le prélèvement automatique bimestriel, semestriel ou annuel (annulable à tout moment).

N

ne laissons pas le patronat brader nos retraites et nos acquis sociaux

Depuis quelques mois, sur toutes les ondes on nous répète : « La France va mieux, la croissance est de retour ». Mensonge ou omission, car chacun sait que le faible rebond de la croissance est dû à la baisse du prix du pétrole, or celui-ci repart à la hausse. Refusant de tirer les enseignements de l'échec de sa politique, le gouvernement maintient le cap de la purge sociale.

Or, ce sont les politiques d'austérité, de réduction des dépenses publiques et de la baisse du « coût du travail » (pression sur les salaires, cotisations patronales) menées partout en Europe qui créent la récession, la destruction de millions d'emplois et la diminution des cotisations sociales.

Malgré nos interpellations, nos actions, le gouvernement comme le MEDEF sont bien décidés à entériner la baisse du pouvoir d'achat des retraités. Pourtant, entre 2003 et 2014, si les pensions ont augmenté de 17,9 %, les salaires ont progressé de 24,8 %.



Nos pensions

Cela fait plus de trente mois que nos pensions sont bloquées, hormis le misérable 0,8 % «royalement» accordé en octobre 2015. Beaucoup de retraités ont eu le sentiment que l'on se moquait d'eux... et pour cause!

Le patronat, avec le soutien de certains syndicats, a décidé de bloquer pour trois années les retraites complémentaires. Beaucoup de salariés devront attendre maintenant 67 ans pour obtenir une retraite complète, alors que le chômage des seniors atteint dorénavant des sommets.

Nous pouvons être inquiets pour le devenir des pensions de réversion qui risquent d'être prochainement remises en cause, selon les indications du ministère du Budget lui-même. Il faut rappeler que ce sont les femmes (89 %) qui perçoivent les plus petites retraites. Il faut continuer d'interpeller les parlementaire sur cette question, afin de repousser ce néfaste projet. Cela confirme que si nous n'avions pas mobilisé les retraités unitairement depuis 2014, on peut imaginer ce qui se produirait. Alors que parfois des camarades fatiguent de manifester pour ne rien obtenir, il est utile de se dire que si nous ne faisons pas pression avec une telle régularité, il y a fort à parier que des coups autrement plus lourds seraient tombés sur l'ensemble des retraités considérés comme des nantis. C'est aussi grâce au système par répartition à la française.

La fiscalité

Nicolas Sarkozy avait décidé la suppression de la demi-part fiscale aux parents isolés ou aux veuves et veufs ayant eu un enfant, ainsi que l'imposition de la majoration de 10 % pour les retraités ayant élevé trois enfants ou plus. Beaucoup de retraités ont perdu des exonérations en matière d'impôts locaux ou de cotisations sociales. Alors que le gouvernement annonce de nouvelles baisses d'impôts pour les plus démunis, il refuse le rétablissement de la demi-part.

Quelle duperie!

Le candidat François Hollande avait promis une grande réforme fiscale pour aller vers un impôt plus progressif, avec plus de tranches et surtout réduire le poids de la TVA. Cet impôt est particulièrement injuste: que l'on soit retraité avec 1 000 € mensuels, ou que l'on ait un revenu mensuel de 20 000 à 50 000 €, la TVA sur la baguette de pain, le kilowatt d'électricité ou le litre de carburant est identique. Alors, quid de la grande réforme fiscale? Pourtant, les recettes fiscales existent: qui parle des quelque 300 milliards d'exonérations d'aides diverses accordées au plan fiscal et social aux entreprises, principalement les plus grandes, sans qu'aucun emploi supplémentaire n'ait été créé, ou les 85 milliards liés à la fraude et l'évasion fiscale?

Les moyens de se soigner

Aujourd'hui, trop de retraités hésitent à se soigner par manque d'argent, à cause des dépassement d'honoraires ou n'ayant pas les moyens de se payer une complémentaire santé. La loi Santé va encore réduire l'offre de soins et les hôpitaux de proximité, alors que les besoins



sont grandissants et que le vieillissement de la population suppose d'offrir des lieux d'accueil capables de prendre en charge la population à tous les stades de la vie.

Parallèlement, le patronat travaille à la privatisation de l'assurance-maladie. Soixante-dix-neuf ans après sa création, la Sécurité sociale est toujours une idée moderne qu'il nous faut préserver dans sa conception et reconquérir dans sa gouvernance.

La loi El Khomri : Loi Travail

Retraités, nous sommes nombreux à manifester avec les jeunes, les salariés et les privés d'emploi pour refuser le Projet de loi travail. Qui aurait imaginé qu'autant de personnes descendraient dans la rue pour refuser ce recul social sans précédent? Beaucoup de retraités sont mobilisés, inquiets pour leurs enfants, petits-enfants, mais aussi pour défendre le droit de vivre dignement leur retraite.

Ce projet de loi a pour objectif de faire baisser le coût du travail afin de satisfaire le patronat. Cela aurait pour conséquence une baisse des cotisations versées aux caisses de retraite, qu'elles soient de base ou complémentaires. Il y aurait donc un grand danger de baisse pour nos retraites et nos prestations sociales.

Le gouvernement a dû utiliser le coup de force du 49/3 pour faire adopter une loi rejetée par plus de 70 % de la population et une majorité de députés. Un déni de démocratie!

Après la journée de mobilisation des retraités le 29 septembre 2016, l'Intersyndicale a été reçue, à sa demande, par un conseiller du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé le 29 septembre, jour de la journée d'action unitaire.

C'est le même conseiller qui, quelques jours plus tôt, avait reçu la CFDT et l'UNSA. Un conseiller très politique, fier des orientations de ce Gouvernement, qui prépare ses cartons pour retourner à la Sécurité sociale.

Le débat a surtout porté sur la revalorisation du pouvoir d'achat. Il est clair que c'est non. Pas de revalorisation. C'est la stricte application de la Loi. Pourtant, on lui a rappelé que, par exemple entre 2003 et 2014, si les pensions ont augmenté de 17,9 %, les salaires eux progressaient de 24,8 %.



Le matin même, l'INSEE montrait que :

- le nombre de retraités pauvres progressait,
- de plus en plus de retraités étaient obligés de reprendre un travail,
- le COR démontre que la situation des retraités ne va pas s'améliorer.

Inquiétude aussi sur les mesures prises sur l'APL avec la prise en compte du patrimoine.

Démonstration aussi que l'indice des prix ne reflète pas la réalité des difficultés comme, par exemple, manger 5 fruits et légumes comme le conseille la Ministre, que de moins en moins de retraités accèdent aux vacances.

Rien n'y fait !

Véritablement les pouvoirs politiques, quels qu'ils soient, écartent les retraités des évolutions de la société... Aucun d'entre eux ne veut prendre la mesure du poids grandissant des retraités dans la société. Alors que les salariés ont un endroit pour discuter de leurs augmentations, les retraités sont considérés comme des assistés. Aucun endroit pour négocier, même si cela est purement formel. Cela renvoie à la représentation qu'ont les Gouvernements sur les retraités, à leur statut dans la société.

Le conseiller n'est pas gêné non plus quand on lui demande de rendre l'argent pris sur la CASA : « C'est la solidarité ». Plaisantait-il ?

Quand, unanimement, nous demandons que la revalorisation des pensions se fasse sur les salaires moyens et non pas sur les prix, il nous dit que « ce serait compliqué de prendre en compte

l'inflation et les salaires ». Étonnant. Le Gouvernement travaille-t-il à un nouveau mode de calcul dans un mix inflations/salaires ?

D'autre part, il n'a pu nier que l'écart entre salaire et pension se creusera si les salaires continuent d'augmenter.

Autre supplication du conseiller quand il nous dit « *qu'il faut arrêter de faire peur aux salariés en faisant croire qu'ils n'auront plus de pension* » !

Nous n'avons même pas répondu. On sait bien qui fait peur. Ce n'est pas nous.

BIENTÔT LA RETRAITE À 70 ANS ?



Sur la fiscalité, il estime qu'un effort a été fait sur les aides à domicile, l'aide à l'acquisition de mutuelles « retraités ». « *Ils n'ont pas les moyens de répondre à tout !* ».

Concernant la loi « Autonomie », le conseiller concède qu'il y a un problème sur les questions de dépendance. Oui, la Loi est incomplète et, en même temps, sachons apprécier les progrès.

Sur les restes à charge dans la Loi « ASV », ce sont une nouvelle fois les classes moyennes qui sont particulièrement touchées. Oui, la Loi s'est arrêtée à l'hébergement à domicile. Sachons voir les progrès. L'entretien fut trop court pour pouvoir aborder le dernier point, celui des services publics. Il nous a quand même rappelé que l'objectif prioritaire du Gouvernement était le retour à l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale. Tant pis si ce sont les retraités qui ont fourni l'effort principal.

RETRAITÉS

MALTRAITÉS

**BAISSE DES PENSIONS, HAUSSE
DES PRIX, DES LOYERS, DU GAZ,
DE L'ESSENCE, ATTEINTES AU
DROIT À LA SANTÉ, MOINS DE
SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ,
SÉCURITÉ, ETC.**

**ÇA
SUFFIT !**

cgt
retraités

R

encontre au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé

Ne transigeons pas avec notre système de santé

Le débat parlementaire sur le financement de la Sécurité sociale est engagé. La ministre de la Santé s'est donné pour feuille de route de réduire le déficit de la Sécurité Sociale au détriment de la santé des populations.

Pour les prochaines années, ce sont d'ores et déjà 22000 suppressions d'emplois qui sont programmées dans les hôpitaux, 16000 lits directement menacés. Les fermetures de services vont s'accélérer avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), outils de «rationalisation» des moyens. Cela va profondément modifier le paysage hospitalier en

rayant de la carte un certain nombre d'hôpitaux de proximité, avec un impact direct sur toute la population.

Ce n'est pas sans conséquences sur la qualité du travail des personnels de santé et de la Sécurité sociale, soumis à un harcèlement permanent pour tenir les objectifs financiers fixés par la ministre. Concrètement, on assiste à une dégradation des conditions de travail, de la qualité des soins pour les patients.

De plus, la réalité du vécu des malades: attentes interminables aux urgences, des heures de route pour les radiothérapies et des sorties hâtives pour libérer des places rendent la politique du gouvernement intolérable et inhumaine.



Aujourd'hui il devient fréquent de ne plus pouvoir se faire soigner à l'hôpital public, de renoncer aux soins parce qu'ils sont trop coûteux et que la malheureuse mutuelle ne fait pas l'affaire, car on la prise en fonction de ses moyens et non pas de ses besoins, sachant que certains n'en n'ont même pas.

Il est grand temps d'agir !

- Nous avons besoin de maternités, de services d'urgences, d'hôpitaux publics de proximité, avec des personnels en nombre suffisant, formés et en capacité de prendre soin des malades.
- Il faut supprimer les dépassements d'honoraires, la rémunération à l'acte, les franchises médicales et instaurer un niveau de remboursement intégral des frais de santé.
- Il faut développer une politique de prévention solide et durable, en commençant par la lutte contre le mal-travail.
- Il faut prendre des mesures rapides pour permettre une couverture médicale sur l'ensemble du territoire, même dans les zones les plus reculées où les plus modestes, avec le développement de centres de santé publics et pluridisciplinaires.
- Le droit à la santé pour tous est un droit fondamental. Il faut faire des dépenses de santé une priorité, notre pays en a les moyens. Nous le réaffirmons, c'est une question de choix politique, de justice et d'égalité.



Des dividendes à hauteur de 300 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires l'an dernier, alors que dans le même temps c'est 230 milliards d'euros d'argent public qui sont donnés aux entreprises. La CGT ne cessera d'exiger une autre répartition des richesses, pour plus de justice sociale !

**La Sécurité Sociale
est la propriété de tous !
La santé n'est pas une marchandise !
Avec les personnels hospitaliers,
de la Sécurité Sociale et les
citoyens, exigeons ensemble
des moyens pour se soigner !**

Si l'entrevue du 3 mai 2016 a été courtoise mais ferme c'est un refus clair et net qui a été affirmé pour le rétablissement de la demi-part et la non imposition des majorations de pension pour les parents de 3 enfants et plus.

S'il est vrai que la décision de la suppression de la demi-part a été prise en 2008 par le gouvernement Sarkozy pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs n'ayant pas d'enfant à charge, vivant seuls et ayant au moins un enfant majeur rien n'empêchait en 2012 le rétablissement par le gouvernement Hollande.

L'engagement pris par un ancien ministre du gouvernement Hollande - Ayrault qu'une étude chiffrée serait effectuée afin de mesurer les conséquences de ce retour de la demi-part n'a jamais été rendu publique. Quant aux députés de la majorité de 2012 qui, avec nous, avaient condamné cette suppression qu'ont-ils fait pour son rétablissement? Monsieur Sapin considère avoir répondu à cette suppression de la demi-part et à l'imposition de la majoration de pension :

1. en ayant prolongé l'exonération d'impôts locaux (taxes d'habitation et de foncier bâti) et de redevance télévision pour les années 2016 et 2017 pour ceux qui en ont bénéficié en 2014 et 2015.
2. en intégrant dans la détermination du revenu fiscal de référence une demi-part pour celles et ceux qui ont bénéficié de 2008 à 2012 pour

une prise en compte des conditions d'exonérations des impôts locaux.

Nous avons redit que cela ne réglait en aucune façon la suppression de la demi-part pour le calcul de l'impôt sur le revenu avec toutes les conséquences induites pour les prestations et cotisations sociales (CSG, CRDS, CASA, APL, aides des CCAS, gratuité dans les transports en communs, etc.).

Nous avons eu en face de nous des interlocuteurs, coupés de la réalité du terrain, qui n'ont pas voulu entendre les conséquences de

ces mesures - suppression de la demi-part pour de très nombreux contribuables et imposition de la majoration de pension en termes de revenus disponibles pour les intéressés.

Pour ce qui est de la déclaration par internet, il a été réaffirmé que pour celles et ceux n'ayant pas internet ou ayant des difficultés à maîtriser l'outil, la déclaration papier continuera à exister, mais pour combien de temps?

En fin de séance, nos interlocuteurs ont voulu nous vendre « les bienfaits » du prélèvement à la source. Nous avons, au titre de l'UCR-CGT, dit que nous étions sur la même position que la CGT (cf. à ce sujet les excellents tracts du syndicat des Finances Publiques et les argumentaires de la Fédération des Finances). Seule la décision idéologique justifie cette mise en place qui ne simplifie en rien la vie des contribuables pour satisfaire la Commission Européenne.



E

spérance de vie



L'information est parue un peu partout dans la presse, sans faire de vagues, entre les risettes de Macron à Gattaz, le coup de poignard de Valls dans la laïcité et le clin d'oeil enjôleur de Hollande à Marine Le Pen à propos de la déchéance de nationalité. Et pourtant...

Le titre « L'espérance de vie a reculé en France pour la première fois depuis 1969 », aurait dû faire la « Une » des journaux et les journalistes auraient pu chercher un peu plus loin que le bout de leur nez. À leur décharge, il faut bien avouer que le silence (assourdissant) du gouvernement n'incitait pas à de longs commentaires. Les spécialistes sont unanimes à considérer que la baisse de l'espérance de vie est un très mauvais signe concernant la santé d'une société.

On pourrait se rassurer, comme certains, et dire qu'il s'agit là d'un épiphénomène ou qu'il est difficile de tirer une analyse solide de telles statistiques. On verra. Notons toutefois que les chiffres de 2014, qui montraient une stagnation de l'espérance de vie, constituaient déjà un signal d'alarme. Mais là encore, peu de commentateurs ou d'experts en tous genres s'y sont penchés à l'époque.

Oui, la baisse de l'espérance de vie est un mauvais présage pour notre pays, pour les salariés. Ce n'est pas seulement la CGT qui l'affirme. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) fait un lien très étroit entre l'espérance de vie d'une société et la distribution des richesses. Dans un article paru sur son site, Shanan Khairi note que cette question de la distribution des

richesses est déterminante.

« Plus déterminant

que le nombre de

médecins ou de lits

d'hospitalisation par habitant.

Plus déterminant que le niveau d'éducation. Plus

déterminant que la pyramide des âges. Plus

déterminant que le niveau moyen ou médian de

richesses. »

Bien sûr, toutes ces questions ne sont pas subalternes. D'ailleurs ne forment-elles pas, avec notre revendication fondamentale d'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et pensions, ce qu'on appelle nos repères revendicatifs en matière de santé, de services publics (un des moyens de redistribution des richesses) et les questions de la perte d'autonomie ?

Un enseignement majeur de ces chiffres c'est qu'il ne faut rien attendre de ce gouvernement et de ceux qui sont aux manettes de l'économie. Ils sont au service des plus riches, ferment les entreprises, délocalisent, conduisent les salariés au désespoir, parfois au suicide. Et pour les retraités, on vient de leur dire que leur pension, gagnée après des décennies de labeur, frisait l'indécence.



Le droit au logement pour tous, un enjeu de civilisation !

Et la Haute-Garonne, un département en crise dans l'urbain et le rural

Le logement n'est pas un bien comme un autre, c'est un droit fondamental !

L'accès à un logement est un droit inscrit dans la constitution (10e et 11e alinéas du préambule), et ce depuis 1946. C'est un droit fondamental au même titre que l'éducation et la santé. Un Droit qui détermine tous les autres éléments de notre vie : accès à l'emploi et aux transports, préservation de notre santé, scolarité des enfants, accès à la culture, aux loisirs et au sport...

La logique marchande a pris le pas sur celle visant le respect effectif du droit au logement pour tous. Prix des loyers excessifs, mise en cause de la mixité sociale par les surloyers et la loi Boutin, manque de logements accessibles, patrimoine social parfois en mauvais état et pas assez entretenu par les bailleurs, les difficultés d'accès et de maintien dans le logement touchent de plus en plus de salariés, actifs, privés d'emploi ou retraités.

L'accès au logement des jeunes, salariés ou pas, des apprentis, des étudiants demeure un véritable parcours du combattant. La pauvreté qui s'accroît dans le pays, la précarité qui devient la norme pour le salariat, conduisent à ce que le nombre d'expulsions locatives explose.

Les chiffres de « la marchandise logement » donnent le vertige ! Alors que le secteur pèse 20 à 25 % du PIB de notre pays, l'effort qui lui est consacré actuellement atteint à peine les 2 % des richesses produites contre un peu plus de 4 % dans les années 80.

A qui profite la hausse de 107 % des prix de l'immobilier en dix ans. A qui profite l'explosion scandaleuse des loyers de 42 % depuis l'an 2000 ? Réponse : les bailleurs, professionnels du secteur, marchands ou administrateurs de biens, agences immobilières... se sont enrichis de 450 milliards d'euros de profits !

La CGT considère l'exclusion sociale par le logement indigne d'un pays dit « développé ».

La prise en compte, par segmentation, d'un public, le plus en difficulté et marginalisé, auquel il faut apporter aide et assistance est toujours nécessaire, mais il faut asseoir un véritable droit à l'accès et au maintien dans le logement pour tous ! En Haute-Garonne, plus de 1 000 être humains sont SDF, dont certains sont pourtant des salariés en activité. A cela s'ajoutent des milliers de mal logés et dont la proportion grandit fortement depuis 2005. C'est-à-dire des personnes et des familles entières qui subissent des conditions d'insalubrité ne permettant pas une vie décente.

Au-delà de cette population précarisée, c'est la majorité des citoyens de l'agglomération et plus largement du département qui souffre d'un accès difficile au logement. Le prix délirant des loyers et d'achat d'une habitation impactent les budgets des salariés. Il est alors difficile de maintenir une vie sociale, de sortir... en résumé de vivre.

En Haute-Garonne le droit au logement est nié à des dizaines de milliers de personnes.

Nous avons 29 000 demandes de logements sociaux pour seulement 9 500 attributions par an. Lorsque l'on sait que 13 % des 580 000 résidences principales que compte le département sont des



logements sociaux, cela permet de mesurer l'ampleur des besoins non satisfaits. Au niveau national, ce sont 1,7 million de personnes en attente d'un logement.

Au delà du droit au logement, le mal logement est

également un phénomène qui empire. Le baromètre Century annonce en juillet 2015 la paupérisation des nouveaux locataires du secteur privé: une baisse des revenus de 14 % en un an des locataires de T2.

Autre phénomène inquiétant, la part des jeunes ayant un logement a baissé de 9 %. C'est-à-dire qu'ils sont de plus en plus nombreux à être contraints de demeurer chez leurs parents.

Le poids du logement dans le budget familial contribue à la précarité sociale.

Pour la Haute Garonne, les chiffres publiés pour 2014 parlent d'eux-même :

- 168873 personnes vivent dans les 70658 logements qui constituent le parc social, dont 85 % des logements sont collectifs.
- 40 % des occupants sont des personnes seules, 22 % des familles mono-parentales,
- 17 % des locataires ont plus de 65 ans et 66 % ont entre 30 et 64 ans.
- 64 % des ménages logés ont des revenus inférieurs à 60 % du plafond des ressources

(1 102 euros/mois pour une personne seule et 2 136 euros avec 2 personnes à charges),

- 26 % ont des revenus inférieurs à 20 % des plafonds de ressources (367 euros pour une personne seule et 712 euros avec 2 personnes à charge).

A la lecture des chiffres, nous constatons que la Haute -Garonne se situe bien dans les tendances nationales relevées par l'Insee et commentées ainsi par l'institut :

- « Les dépenses de logement sont celles qui différencient le plus nettement les ménages les plus modestes des ménages les plus aisés. Pour les 20 % des ménages les plus modestes ces dépenses sont supérieures de 8,3 points à celles des 20 % les plus riches. Mais cet écart est dû en partie au fait que les plus modestes sont plus souvent locataires. Le logement constitue le premier poste de dépenses pour les 20 % des ménages les plus modestes devant l'alimentation ».

Les chiffres montrent qu'une part grandissante de la population des retraités et futurs retraités, mais aussi notre jeunesse sont ou seront victimes du poids du logement dans leur budget. La casse du code du travail, des statuts et garanties collectives ajoutée aux réformes des retraites et de la protection sociale seraient une catastrophe pour le droit au logement.

« Manger ou se loger il faut choisir », Il est impensable d'accepter ce dilemme sans réagir et lutter !

B

on à savoir sur les aides possibles pour adapter son logement

La plupart des retraités souhaitent vivre chez eux le plus longtemps possible. Néanmoins, avec l'avancée en âge, il arrive que certains éléments du logement posent des difficultés dans la vie quotidienne. Des aides existent pour vous aider à bien vivre chez vous le plus longtemps possible.

Les services prévention de l'Assurance retraite

Vous souhaitez être conseillé et recevoir une aide financière pour adapter votre logement ?

Le kit prévention et l'aide à l'habitat peuvent vous aider à adapter votre logement pour améliorer votre qualité de vie. Si vous remplissez les conditions administratives, votre caisse régionale de retraite mandate une structure qui vient chez vous évaluer votre situation et vous apporter les conseils et solutions adaptés.



En fonction de vos besoins, l'évaluateur peut préconiser :

- l'installation d'aides techniques facilitant le quotidien et favorisant la sécurité à domicile (Kit prévention),
- des travaux d'adaptation en vue d'améliorer vos conditions d'habitat, de lutter contre la précarité énergétique et faciliter le maintien à domicile (l'aide à l'habitat),
- le financement de l'intervention d'un ergothérapeute afin d'analyser vos difficultés et votre environnement et préconiser des aménagements qui répondront au mieux à vos besoins actuels et futurs.
- Les aides de l'Assurance retraite pour adapter votre logement à vos besoins.

Pour votre confort thermique, une aide financière

Bien vous chauffer tout en réduisant le montant de vos factures, c'est le but du programme « Habiter mieux » mis en place par l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en partenariat avec l'Assurance retraite. Si vous êtes propriétaire, occupant d'un logement datant de plus de 15 ans et que vous ne dépassez pas un certain plafond de ressources, vous pouvez bénéficier d'aides de l'Anah pour réaliser les travaux de rénovation thermique de votre domicile.

Pour plus d'informations, consultez le site l'Anah et contactez votre caisse régionale de retraite.

S

écurité Sociale :

Un équilibre en trompe-l'œil

Selon le gouvernement, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017 devrait permettre un retour à l'équilibre des comptes sociaux, le déficit serait en réelle diminution pour être ramené à 3,4 milliards d'€.

Mais la Ministre de la Santé omet de dire qu'elle n'inclut pas le déficit du Fonds de Solidarité Vieillesse (3,8 milliards d'€), autre composante de la Sécu qui verse les cotisations retraites des chômeurs et minimum vieillesse.

L'analyse des comptes montre que ce retour à l'équilibre résulte avant tout de mesures d'économies altérant notre système de santé et des efforts réalisés depuis plusieurs années par les citoyens et notamment les retraités. L'excédent de 1,5 milliard d'€ de la branche vieillesse résulte des réformes des retraites successives de 2010, reculant l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans, ainsi que l'allongement de la durée de cotisations décidée par la réforme de 2014. Même constat pour la branche accidents du travail-maladies professionnelles, excédentaire de 700 millions d'€, alors que toutes les analyses épidémiologiques, sociologiques montrent une explosion des maladies professionnelles.

L'amélioration la plus spectaculaire est attendue du côté de l'assurance maladie avec un déficit de 2,6 milliards d'€, en dépit de l'accroissement des dépenses liées notamment au vieillissement de la population. Le gouvernement a obtenu la maîtrise des dépenses de santé en mettant

l'hôpital public à sec sur le dos de la qualité des soins. Les mesures prises ces dernières années n'ont fait que désorganiser l'accès aux soins, sans parler des dépassements d'honoraires, des fermetures de services des hôpitaux. Aujourd'hui, 36 % de la population doit renoncer à plusieurs soins de santé pour raison financière au niveau dentaire, ophtalmologique, auditif, en premier les retraités et personnes âgées.

Pour en revenir à l'équilibre des comptes, le gouvernement prévoit 4,1 milliards d'€ d'économies pour l'assurance maladie. Le but de l'Objectif National de Dépenses de l'Assurance Maladie, s'il passe de 1,75 à 2,1 % pour financer les mesures octroyées aux médecins dans le cadre de la convention qui les lie à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, reste très insuffisant par rapport aux besoins de santé, alors que le PLFSS a opéré une ponction de 235 millions d'€ sur la Caisse Nationale de Financement de l'Autonomie pour assurer le respect de l'ONDAM 2016. Les franchises, forfaits, pénalités, les déremboursements et dépassements d'honoraires sont toujours maintenus et ne font que participer à l'augmentation des restes à charge et aux renoncements aux soins. Le PLFSS 2017 conforte la désorganisation de notre système de santé par le transfert d'activités et de moyens du service public hospitalier au profit des professionnels de santé libéraux.

Nous avons besoin d'une autre ambition: la reconquête de la Sécurité Sociale, tant en matière d'assurance maladie, de retraite, de famille, de perte d'autonomie que de financement.

Q

uand les mutuelles succèdent aux confréries

Dès le XIXe siècle des confréries voient le jour.

A l'image de nombreux corps de métiers et corporations villageoises, les compagnons typographes s'organisent en Société mutualiste des typographes, société de secours mutuel dont profita notre syndicat du Livre CGT dès sa fondation.

L'ensemble de la confrérie est lié au métier et son service repose en grande partie sur l'éventualité du risque de la maladie et des accidents du travail, donc de l'interruption du revenu. Il s'agit bien d'une union en vue de partager les risques, ce qui correspond au principe de la solidarité mutualiste dans son esprit. Notre syndicat a parfaitement rempli son rôle de suppléant aussi longtemps que n'existaient pas d'organes mutualistes spécifiques.

Mais le bénévolat en crise atteint aussi le mouvement mutualiste, qui n'échappe pas aux ambitions carriéristes et aux inévitables luttes intestines, tant sont considérables les enjeux politiques et financiers. La machine est devenue trop lourde, victime de son succès.

Avec la perte de l'esprit mutualiste au bénéfice d'une activité assurantielle rentable devenue commerciale, les administratifs ont pris le pouvoir, vite abandonné par des politiques souvent dépassés et inefficaces.

Enfin, vache à lait des prétendus plans de santé en cours, les mutuelles ont à supporter des contraintes que leur imposent des gouvernements

sans scrupules. Toutefois, il nous reste un devoir de gratitude envers nos anciens, qui ont fait naître, animé et fait vivre nos mutuelles. C'est un fleuron de notre vie syndicale qui s'en va. Par fidélité à leur mémoire nous saurons ouvrir de nouveaux chantiers que nous transmettrons à nos enfants. Il ne faut pas oublier que le système mutualiste est fondé sur la solidarité intergénérationnelle et interclasses sociales, la mutuelle ne redistribuant que ce qu'elle reçoit des cotisations de ses membres, c'est-à-dire notre argent!

Alors que depuis des années s'est perdu l'esprit mutualiste, tant au niveau des cotisations qui pénalisent les malades et les aînés, qu'en matière de remboursements des soins, le nouveau code de la mutualité vient encore aggraver le système en

séparant la branche « assurance » des œuvres mutualistes, lesquelles sont étranglées entre hôpital public et cliniques privées soucieuses de gros bénéfices et souvent sous tutelle de puissants groupes financiers ou de fonds de pensions américains. Le mouvement mutualiste est en train de perdre son âme. La porte est grande ouverte aux assurances privées, qui n'attendent que ça pour s'emparer du gâteau de notre santé.

Pour autant, nous serions malvenus de l'enterrer car, avec une échelle démographique favorable, en un temps où l'espérance de vie est de mise, les questions de santé et de bioéthique sont appelées à perdurer et ne sauraient être absentes de nos objectifs syndicaux. Reste aux jeunes générations à perpétuer cet élan de solidarité initié par nos anciens!



P

our une Sécurité Sociale

Universelle

**Pour la CGT,
il n'est pas acceptable que
des citoyens puissent renoncer
à se soigner faute d'argent.**

Afin de parvenir à un accès universel aux soins, il est donc indispensable de poursuivre l'objectif d'une couverture universelle de santé.

Pour y parvenir, il est utile de noter que les frais de gestion de la Sécurité sociale sont les plus faibles. À peine plus de 3 % des sommes sont utilisées pour faire fonctionner le système. Le reste est reversé en prestations. Si les mutuelles ont des frais de gestions inférieures aux assurances privées, ces frais s'élèvent toutefois à 17 % au niveau de la Mutualité française avec d'importantes disparités d'une mutuelle à l'autre. La voie d'une Sécurité sociale à 100 % pour tous nous paraît donc la meilleure. Dans la perspective de cette transformation de notre modèle sociale, nous défendons le principe de mutuelles issues de la Mutualité française reposant sur des valeurs de solidarité et bien entendu à but non-lucratif.

Pour parvenir à cette prise en charge universelle par la Sécurité sociale, la question du financement ne peut être éludée. Car bien entendu, le fameux « trou de la Sécu », bien organisé par ceux qui veulent sa mort ne ferait qu'augmenter si aucune décision financière n'était prise pour accéder à l'universalité des soins.

Tout d'abord, il faut un engagement clair des professions médicales à ne pas mettre en place de dépassement d'honoraires, sous peine de sanctions. Le montant global des dépassements d'honoraires s'élève à près de 3 milliards d'euros



par an (Observatoire des restes à charge de santé). Dans le même esprit, un contrôle plus fort des tarifs pratiqués par les laboratoires pharmaceutiques pour leurs produits doit être mis en place.

Actuellement, le financement de la sécurité sociale repose à 64 % sur les cotisations, 16 % sur la Contribution sociale généralisée (CSG), des impôts, taxes et autres contribution à près de 13 %. Le reste provient de sources diverses. Notre proposition repose sur les principes suivants :

- la contribution des employeurs doit demeurer une cotisation, c'est-à-dire être prélevée dans l'entreprise (et non sur le consommateur) ;
- tous les éléments de rémunération doivent être soumis à cotisations ;
- le taux de cotisation des entreprises doit tenir compte des richesses qu'elle produit et de l'importance de la masse salariale ;
- le taux de cotisation doit être fonction de la gestion de l'emploi et des salaires pour favoriser le développement de la masse salariale et non pas inciter à la réduction des salaires et du nombre de salariés ;
- le mode de calcul doit aussi favoriser l'investissement productif et pénaliser la financiarisation avec la mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

Syndicat CGT du CHU de Toulouse et prise en charge des personnes âgées

Faire connaître la démarche revendicative initiée autour de la prise en charge de la personne âgée à partir d'informations données par le syndicat CGT du CHU de Toulouse début 2016 sur la fermeture de 60 lits de longs séjours à l'hôpital Garonne qui fait suite aux 20 déjà fermés en 2014.

Le syndicat CGT des retraité(e)s du CHU, l'Union Syndicale Départementale Santé Action sociale (USD 31) et en particulier le Collectif des personnels d'EHPAD, et l'Union Syndicale des Retraité(e)s du Département (USR 31) portent ensemble cette question à partir des préoccupations des retraité(e)s et des personnels.

Le choix du CHU s'inscrit dans les évolutions de l'établissement rendues obligatoires par la Loi santé de janvier 2016. La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement dont le contenu est axé sur le maintien à domicile mais manque cruellement de financements pour rendre effectives les intentions de la loi et a remis à plus tard le volet de la prise en charge en institution des personnes âgées.

Sur la question de l'hébergement en EHPAD, une réforme tarifaire est en discussion et même les Employeurs Publics (Fédération Hospitalière de France) alertent sur la menace qui pèse sur le service public destiné aux personnes âgées dépendantes.

Bien évidemment, chacun d'entre nous souhaite profiter au mieux de la retraite, de bien vieillir, et quand les fragilités apparaissent pouvoir préserver un maximum d'autonomie pour rester à domicile. Cela n'est pas toujours possible et pose le besoin

d'avoir des structures adaptées, en proximité et SURTOUT à des prix qui ne dépouillent pas les retraité(e)s.

Pour le gouvernement qui a fait le choix des restrictions budgétaires pour les budgets sociaux afin de satisfaire les appétits de la finance, les besoins humains, dont ceux des retraité-e-s, sont des charges insurmontables!

Nos organisations CGT n'ont eu aucune explication satisfaisante des différentes institutions sur cette évolution des lits USLD sur notre territoire.

Nos questions, portant sur la forte croissance démographique reconnue par tous et plus particulièrement des plus de 75 ans, sont restées sans réponse. Où vont être prises en charge les personnes âgées dépendantes et malades nécessitant des soins appropriés? A leur domicile? Si le maintien à domicile peut être positif tout le monde aussi en connaît les limites. En EHPAD? Avec quels nouveaux moyens pour répondre à l'accroissement de la dépendance.

Baisser sur le département la capacité d'accueil en USLD, publique de surcroît, est pour nous une faute lourde de conséquences dans la prise en charge de la personne âgée.

Nos organisations syndicales CGT vont tout mettre en oeuvre pour que la capacité de prise en charge des personnes âgées sur notre territoire soit maintenue et développée dans des structures adaptées à leur état de santé et à leur niveau de dépendance et avec les moyens humains et matériels à la hauteur des besoins.

Pour cela, au-delà des institutions déjà interpellées, c'est au pouvoir politique et à nos élus que nous allons nous adresser et plus que jamais les candidats aux prochaines élections.

N

ne touchez pas à la gratuité des transports !

**Le maire de TOULOUSE
remet en question la gratuité
des transports accordée
depuis près de 50 ans
par M. Pierre Baudis pour
les seniors de 65 ans et plus,
et les chômeurs.**

De plus il a aussi décidé de majorer la carte pour jeunes et étudiants qui doit passer de 10 à 15 euros mensuels.

Une fois de plus ce sont les catégories les plus fragiles qui sont frappées, même s'ils obtiennent des tarifs préférentiels, ces charges supplémentaires se rajoutent à l'augmentation des impôts locaux, au gel des pensions de retraite et aux difficultés des jeunes pour financer leurs études.

Toujours plus de difficultés de déplacements pour les personnes âgées, toujours plus de solitude, à l'heure où les lois sur le vieillissement devraient faciliter la vie des seniors, voici un grand pas en arrière.

Au moment où chaque grande ville cherche à diminuer le flux de voitures en ville et à promouvoir les transports en commun, Toulouse s'engage dans une curieuse direction.

Cette politique a changé la vie des toulousain(e)s, le centre-ville est devenu piétonnier et beaucoup plus attractif, de moins en moins de personnes prennent



leur voiture pour se déplacer dans notre ville. Toulouse est citée en exemple pour sa convivialité, sa qualité de vie et son réseau de transport performant et peu coûteux, c'est un atout essentiel de qui est une des trois villes préférées de nos compatriotes.

Son prédécesseur a fait réaliser une étude par TISSEO qui montrait que la gratuité totale des transports comme à Aubagne serait possible car l'accroissement de la mobilité de l'agglomération toulousaine générerait des recettes qui compenseraient largement le manque à gagner pour Tisséo.

A l'initiative d'un camarade de la CGT, une pétition du collectif pour la gratuité des transports est en ligne sur internet. Signez la et faites la signer autour de vous. Toulousains, signez la pétition « *touche pas à la carte sénior, à la gratuité pour les chômeurs ni à la carte jeune et étudiant* » et demandez la gratuité des transports en commun pour chaque Toulousain et Toulousaine et ouvrons ainsi un débat citoyen dans nos quartiers et le dialogue avec Jean-Luc Moudenc et son équipe.

*Le collectif des toulousain(e)s
pour la gratuité des transports.*



A ccord de libre-échange

Adieu TAFTA, bonjour CETA

Si, grâce aux mobilisations de la population, le gouvernement français annonce la demande de l'arrêt concernant la TAFTA (Traité de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union Européenne, ou TTIP), il n'en est pas de même pour les négociations de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA). Pourtant, le CETA vise le même objectif que le TAFTA: imposer la domination des grandes entreprises et sociétés transnationales et élargir leur emprise sur la vie des peuples. Ainsi, signé en 2014, l'Europe du capital pousse-t-elle les feux de la ratification par les vingt-huit Parlements nationaux pour une adoption définitive de l'accord en 2016.

Ces deux accords sont intimement liés. Le Canada et les Etats-Unis ont des normes de sécurité alimentaires alignées, des modèles agricoles similaires, des firmes agroalimentaires implantées au Canada via leurs filiales. Ces deux pays sont liés par des accords de libre-échange, l'ALENA avec le Mexique et l'accord transpacifique. Des mêmes principes dans ces deux accords découlent les mêmes dangers pour les peuples et leur souveraineté alimentaire.

Tout comme le TAFTA, le CETA va faciliter la participation des lobbies à l'élaboration, et à

l'affaiblissement des normes sanitaires, sociales et environnementales grâce aux mécanismes de coopération et dialogues réglementaires. Par ce mécanisme, l'interdiction des OGM, du traitement chimique des carcasses de viandes, des farines animales, et plus globalement le principe de précaution reconnu par l'Union européenne va être remis en cause.

Le CETA va entraîner une quasi-disparition des droits de douane agricoles, mettant définitivement fin à un outil important de souveraineté alimentaire. Par exemple, les produits laitiers canadiens entreront librement en Europe sans droit de douane, alors que l'Europe est en pleine crise laitière, avec la suppression des quotas laitiers notamment. Il va augmenter également l'entrée en Europe, sans droits de douane, des viandes bovines et porcines, secteurs très sensibles et fortement touchés par la crise de l'élevage.

Il va permettre la brevetabilité de toutes les semences. Déjà, les groupes et grands producteurs de soja canadiens mènent une campagne violente auprès de l'Union européenne pour l'homologation de trois sojas OGM, reprochant à l'Union européenne de ne pas respecter ses engagements auprès du Canada, lors des négociations du CETA concernant le processus rapide d'homologation de produits OGM.

Le CETA a inscrit la reconnaissance et la protection de seulement 10 % de nos indications géographiques sur le marché canadien.

Le CETA, comme le TAFTA, dans leur globalité, sont une véritable machine de guerre contre les peuples, totalement antinomiques avec l'urgence de coopérations mutuellement avantageuses, pour un monde de paix et la protection de l'environnement.



F

Face au déni de démocratie

la répression ne passera pas !

Les luttes pour de nouvelles conquêtes sociales et de nouveaux droits ne s'arrêteront pas !

Après les « Air France », le pouvoir confirme son intervention directe dans la répression du monde du travail. Avec les « Goodyear », c'est une nouvelle étape qui est franchie en termes d'attaques vis-à-vis des salariés, de criminalisation de l'action syndicale et remise en cause des libertés.

Les salariés sont au banc des accusés et devraient être jetés en prison quand les patrons, eux, en sont protégés par la loi Macron. Sans oublier les projets de Manuel Valls, qui entend plafonner les indemnités décidées par les Prud'hommes. Détruire des emplois, comme à Molex, n'est pas condamnable, mais défendre son emploi devient un crime ! C'est bien le droit de s'organiser et de se défendre que le MEDEF et le gouvernement entendent interdire et c'est cette forme de résistance qu'ils veulent condamner.

En s'attaquant à nos militants, c'est le syndicalisme de lutte et de transformation sociale qu'ils veulent étouffer, mais ils ne gagneront pas ! Quand le MEDEF veut s'attaquer à l'ensemble

des droits des salariés, c'est la volonté de conserver leurs droits et d'en gagner de nouveaux qu'ils refusent à tous les salariés de notre pays.

Dans les services d'Etat, comme dans bon nombre de mairies et collectivités locales du département, les fonctionnaires et agents publics font eux aussi l'expérience de la répression aveugle. Nombre de nos élus ont largement franchi le cadre de leur mandat donné par le suffrage universel, en se comportant eux aussi comme des patrons voyous.

L'avenir ne peut pas se construire sur la destruction de toutes les conquêtes sociales. Au contraire, il se bâtit en conquérant de nouveaux droits. C'est tout l'enjeu de la période. La Haute-Garonne sera encore et toujours le département du rassemblement des salariés avec leurs syndicats de lutte, dans un mouvement social de haut niveau. Comme toujours dans l'Histoire, ce n'est qu'une question de temps, mais ils ne gagneront pas... et ils le savent, d'où leur acharnement qui tourne à l'obsession !

Rien ni personne ne fera tourner en arrière la roue de l'Histoire. Avec confiance et détermination les salariés, unis avec la CGT et toutes les forces de transformation sociale, continueront de lutter et d'obtenir de nouvelles conquêtes sociales. Leur résistance c'est celle de la dignité face à un patronat capable de tous les mauvais coups.

La liberté, l'égalité et la fraternité, c'est ça la République ! Ce ne sont pas les valeurs qui doivent rester incantatoires, c'est une organisation concrète, avec des règles sous le contrôle des citoyens. La République et la démocratie ne doivent pas s'arrêter à la porte du lieu de travail !



La Loi Travail ne rentrera pas dans l'entreprise !

Sans écouter l'opinion publique, sans débat parlementaire, à coup de 49-3, la loi El-Khomri a été adoptée, puis promulguée au Journal Officiel le 8 août 2016. Complétée par plus de 130 décrets d'application, elle s'applique désormais dans toutes les entreprises. C'est à ce niveau que nous devons agir pour empêcher que la mise en œuvre de cette loi nuise aux salariés et fasse reculer la protection qu'offre le Code du travail.

Les employeurs s'emparent déjà de ce texte pour remettre en cause les droits de nombreux salariés. La CGT ne se résout pas à la casse du Code du travail. Entreprise par entreprise, la CGT entend

résister dans chaque négociation et en utilisant tous les recours : par les actions syndicales avec les travailleurs et juridiques possibles.

Nous avons les moyens de mener cette lutte et de faire tomber des dispositions parmi les plus ravageuses. En effet, la loi El Khomri comporte de nombreuses dispositions contraires aux textes fondamentaux et aux textes internationaux qui lient l'État français.

Les salariés, les jeunes, les retraités et l'ensemble des citoyens ne sont pas dupes.

C'est l'Union européenne qui a inspiré le projet de loi El Khomri sur le démantèlement du code du travail.

Trop peu de citoyens savent que, dans le cadre du « Semestre européen », la Commission européenne publie des rapports par pays. La Semaine européenne est un cycle de coordination des politiques économiques et budgétaires au sein de l'Union européenne, à l'occasion desquels les Etats membres alignent leurs politiques économiques et budgétaires sur les règles et les objectifs arrêtés au niveau de l'UE.



Concrètement, il s'agit de faire « dialoguer » la Commission chargée du respect du pacte de stabilité et de croissance et les États membres tout au long de leur processus d'élaboration budgétaire. La commission propose les « réformes » et les « efforts » à effectuer par ces pays. Les États doivent ensuite élaborer un « programme de stabilité » qui est ensuite transmis à la Commission (comprendre un programme d'austérité). Les États doivent obligatoirement intégrer ces recommandations dans leurs projets budgétaires pour l'année suivante. Le « semestre européen » correspond à une nouvelle étape dans le démantèlement de la souveraineté des États membres. C'est pourquoi on retrouve des lois El Khomri en Belgique, Italie, Espagne...

C'est ce que souhaite changer le MEDEF.

C'est pourtant devant la loi, et uniquement devant la loi, que « tous les citoyens sans distinction » se trouvent égaux. Si la loi devenait seconde au regard du contrat, devant qui ou quoi seraient égaux les citoyens? Par nature, le contrat ne peut satisfaire au principe d'égalité, a fortiori lorsqu'il s'établit individuellement entre un salarié et un employeur.

Avec l'inversion de la hiérarchie des normes, la souveraineté passe au patronat et plus précisément dans les bureaux du MEDEF. Seul à décider, il peut ainsi accroître l'insécurité, la



flexibilité et la précarité. Les temporalités sociales sont alignées sur les temporalités du marché. Poursuivons les luttes, contre la loi travail et contre toutes les contre-réformes néolibérales! L'Union européenne, qui prescrit les contre-réformes que subissent les travailleurs dans chacun des pays, est l'ennemie des droits sociaux et des peuples. Tirons-en les conclusions qui s'imposent: Si nous ne sortons pas de ce cadre qui constitue un des piliers fondamentaux de la mondialisation néolibérale, les droits sociaux des travailleurs et la démocratie seront condamnés à être réduits à peau de chagrin!

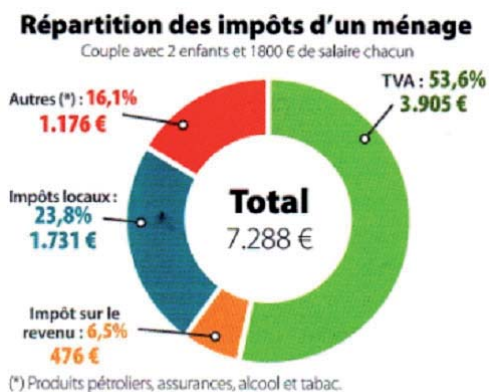
Déclarons cette Europe-là ennemie numéro 1 des peuples!

Rassemblons-nous pour dé-mondialiser et construire un système fondé sur la coopération internationale et la justice sociale!

R

etenue à la source : une nouvelle imposture !

L'introduction « irréversible » de la retenue à la source pour 2018 est une nouvelle imposture gouvernementale.



Celle-ci ne constitue en rien les prémices de la réforme fiscale nécessaire afin de rendre l'impôt plus juste et efficace. Plus grave encore: sous prétexte de vouloir simplifier l'impôt sur le revenu pour les citoyens, le gouvernement a créé en réalité les conditions de nouvelles inégalités et expose encore plus la vie privée des travailleurs vis-à-vis de leurs employeurs. Pour autant, cette réforme n'entraînera pas de simplification pour les salariés.

Quelques explications :

❶ Grâce à la retenue à la source, nous n'aurions plus besoin de faire de déclaration de revenus...

FAUX. La retenue à la source ne changerait rien. Si l'administration fiscale peut avoir une connaissance automatique des salaires grâce au recoupement avec la déclaration de l'employeur, elle ne peut

avoir connaissance des changements de situation de famille, des déductions fiscales dont pourrait bénéficier le contribuable (frais de garde d'enfant, travaux dans l'habitation, cotisation syndicale...). De plus, un certain nombre de revenus ne peuvent être connus de l'administration (par exemple les revenus locatifs). Les français devront donc continuer à faire une déclaration annuelle.

❷ Finis les décalages entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt...

FAUX. En cas de baisse des revenus par exemple, le montant de l'impôt ne pourrait pas être immédiatement modifié. En effet, les variations du montant de l'impôt découlent de critères qui ne pourront être connus qu'à l'occasion de la déclaration de revenus annuelle.



Les rectifications éventuelles à opérer sur la retenue à la source se feraient, comme aujourd'hui, avec un an de décalage. L'impôt se calcule, en effet, en fonction du montant des revenus perçus durant une année, il faut donc attendre le 31 décembre avant de savoir ce que

l'on doit pour l'année. La retenue à la source ne raccourcirait donc pas le décalage entre perception du revenu et paiement de celui-ci.

③ Au moins la retenue à la source simplifierait le paiement de l'impôt...

FAUX. La retenue à la source n'amènerait pas de bénéfice par rapport au dispositif de la mensualisation. Au contraire, aujourd'hui le contribuable peut choisir entre un paiement en trois fois ou un paiement mensuel. Avec la retenue à la source, les citoyens perdront cette liberté de choisir le mode de recouvrement le plus adapté pour chacun.

④ Ce nouveau mode de recouvrement ne recouvre aucun risque...

FAUX. La retenue à la source fournirait à l'employeur des éléments sur la vie privée des

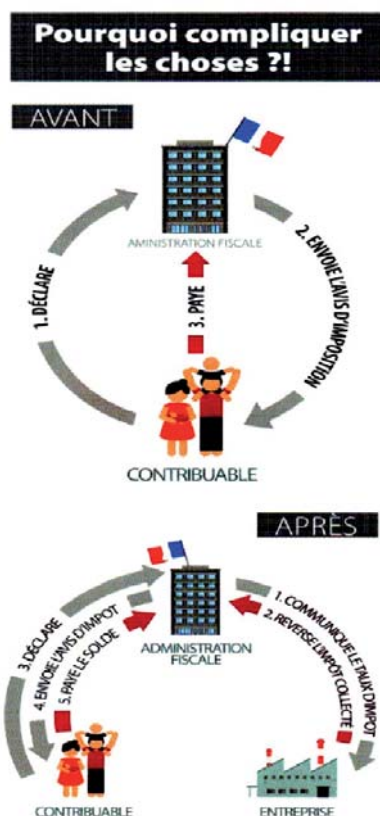
salariés (situation de famille, niveau de revenus du conjoint...) qui, pour la CGT, doivent absolument demeurer confidentiels.

L'impôt sur le revenu deviendrait un impôt indirect, n'étant plus payé directement par le contribuable à l'État. Moins visible, il faciliterait les fraudes, comme celle, massive, constatée pour la TVA, incitant également les entreprises à faire de la rétention de trésorerie et à réclamer une compensation représentative des frais de gestion du recouvrement de l'impôt sur le revenu, ce qui représentera une nouvelle dépense pour l'État.

⑤ Le non recouvrement de l'impôt sur les revenus de 2016 est une bonne nouvelle pour les contribuables...

VRAI ET FAUX. Une « année blanche » d'impôts sur le revenu aura forcément un impact sur les moyens donnés aux services publics pour accomplir leurs missions au bénéfice de tous. Dans une période où le gouvernement multiplie les cadeaux au patronat, sous forme d'exonération diverses, ce serait encore moins d'argent pour l'éducation, la santé, la justice, la police... Et donc une très mauvaise nouvelle pour les salariés, les retraités, les privés d'emploi. En revanche, cette décision serait de très bon augure pour ceux qui pourraient loger artificiellement certains revenus sur l'année d'exonération plutôt que sur l'année de taxation, développant les phénomènes d'optimisation fiscale agressive.

La CGT et sa fédération des finances continueront à démontrer que ce projet ne répond pas aux besoins et à militer pour une fiscalité plus juste, efficace et solidaire pour laquelle nous faisons des propositions depuis plusieurs années.



« Ma Chère Jacky, ma Camarade,

Comment dans ce moment où tu nous quittes te rendre tout ce que tu nous as donné.

Aujourd'hui, aucun d'entre nous n'a de mot assez fort pour te qualifier. Pour ceux qui t'ont bien connue tu étais cette femme belle agréable, sincère et franche malgré les difficultés de la vie, qui ne t'ont pas épargnée. Comme après le décès prématuré de ton époux, où tu as su rebondir grâce à ta famille et aussi au soutien que tu as pu trouver dans la solidarité ouvrière au sein de ta structure de travail.

Ta vie c'est aussi cette structure CGT que tu as participé à mettre en place dès ses origines, avec des camarades comme Troc, Pech, Tort et autres anciens. Entrée très jeune chez Job, ton activité professionnelle au sein du laboratoire permettait d'assurer le contrôle qualité, les analyses du papier produit et apportait des solutions aux réclamations des clients. Toutefois, cela ne t'a pas empêché dès le début de mettre toute ta confiance dans la nécessaire unité des travailleurs pour faire aboutir les revendications face à la lutte de classe que nous impose le patronat, les actionnaires et la finance.

Durant toute ta vie, tu as fait preuve d'un grand engagement :

- *tu as été une des premières élue au Comité d'Entreprise lors de sa mise en place au sein de Job,*
- *tu as également participé à l'activité militante du parti communiste créée au sein de la cellule d'entreprise.*

Mais ton action débordait aussi de l'entreprise, car tu donnais aussi de ton temps pour aider à élaborer des tracts à la Bourse du Travail, au comité régional de l'ancienne fédération du papier CGT, avant la fusion avec les camarades du livre pour devenir la FILPAC.



Par ta participation au collectif CGT de Job, tu as été une pièce marquante qui a permis d'améliorer les conditions sociales. Et pas qu'un peu !!! Notamment lorsqu'il a fallu que s'exprime le rapport de force avec les directions dont les plus marquantes ont été celles de 1968 avec trois semaines de grève, celles de 1978 au sein du groupe job avec 21 jours de grèves obtenant alors le 13e mois, la garantie de ressources en cas de maladie, des protections sociales payées par l'entreprise y compris pour les retraités et bien d'autres encore.

« Jacquotte », c'est comme ça que l'on t'appelait dans l'entreprise. Ce surnom était synonyme de fraternité mais aussi du respect que l'on te portait, y compris de la part de la direction qui reconnaissait en toi cette femme de valeur. Je reprendrais l'expression que beaucoup disaient de toi « Jacquotte c'est quelqu'un ! ». Je pense que ces quelques mots sont le meilleur résumé de toi.

En 1993, tu as pu bénéficier d'un départ en préretraite, négocié, à travers un FNE comme la

plupart de tes camarades de ton âge, qui permettait encore, en ce temps là, d'avoir des contreparties d'embauches.

Loin d'abandonner et de te replier tu t'es alors mise à la disposition du syndicat en lui donnant ton nouveau temps libre. Dès 1995, tu t'investis également dans l'association Après-Job, outil mis en place par le syndicat, lors du premier plan social et qui s'est retrouvé dans la bataille de 2000-2001, qui a permis un grand succès syndical pour que tous trouvent rapidement une solution sociale, lors des deux plans dits sociaux, négociés et qui font encore référence par la manière et par la lutte menée.

Dès ta préretraite tu t'es mise à ma disposition pour m'aider dans ma tâche de dirigeant syndical en me soulageant dans la gestion de tous les problèmes administratifs. Ton militantisme et ton amabilité aura été d'un grand réconfort dans les différentes épreuves que le syndicat a été amené à traverser, même si dans un premier temps il a fallu que je t'aide à démystifier la problématique informatique que tu as rapidement intégrée et su utiliser!

Je soulignerai également ton apport important dans l'élaboration du texte du livre sur les 130 ans du Silpac-Cgt 31 que le syndicat a édité et qui se veut être le témoignage de la vie sociale des salariés de l'imprimerie et du papier de la région, ceci pour faire connaître et préserver l'héritage accumulé des combats, des expériences et des savoir-faire plus que jamais utiles dans ces temps où les acquis sociaux sont remis en causes.

Je te remercie de l'amitié que tu nous as et que tu m'as apportée personnellement. Saches que tu laisseras aussi à toute ma famille un des plus agréables souvenirs à jamais gravés.

Je n'oublierai pas aussi de saluer ton talent artistique, puisque tu alternais ton temps libre entre le syndicat et la peinture.

En définitive ton esprit de solidarité et de camaraderie pendant les luttes ont permis la transmission syndicale d'un mouvement combatif qui a été communiqué aux nouvelles générations. Ceci a d'ailleurs été bien utile lorsqu'il a fallu se battre contre le dépeçage et le démantèlement de l'usine des Sept-Deniers en 1995 créé par le tandem Bolloré-Baudis dont le premier après l'avoir dilapidé l'avait vendu à un prédateur pour faire le sale boulot de la liquidation et, le deuxième pour permettre de faire une opération immobilière à des promoteurs sur les terrains laissés libres.

Ton militantisme et ton investissement dans le bureau de la section retraité du syndicat Silpac CGT de Toulouse et de l'association les Amis de l'Imprimerie et de Job n'ont d'ailleurs jamais cessés jusqu'à ces derniers mois. Car même si la fatigue te retenait loin de nous ces derniers temps, vendredi encore, tu faisais part à ton amie, notre camarade Monique de ton espérance dans les luttes actuelles contre cette loi travail mais tu lui faisais part aussi de ce pressentiment que tu allais nous quitter.

Ma Chère Jacky, reçois de tous tes camarades de JOB, de ton syndicat et de la fédération Filpac-CGT nos plus vifs remerciements pour ton action qui est un modèle pour les nouvelles générations et sache que tu resteras à jamais dans nos cœurs.



Jean-Pierre Combebiac

M

arc Peyrade, notre ancien Secrétaire Général parti beaucoup trop tôt...

Notre Fédération est de nouveau endeuillée en cette année 2016.

C'est avec stupeur que nous avons appris, le vendredi 26 août, le décès de notre ancien Secrétaire général, Marc Peyrade.

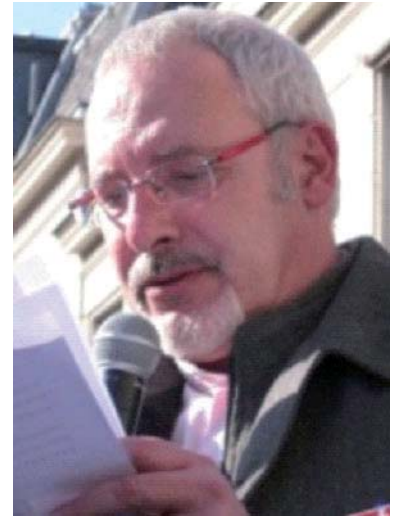
Hormis la dimension politique exceptionnelle que Marc possédait, c'est surtout son humanité et son humilité que les camarades de la fédération garderont comme souvenir de lui.

Dès son arrivée à la Fédération, Marc a apporté un souffle nouveau et porteur d'espoir au sein de la Filpac alors qu'elle était malmenée par la succession des restructurations qui déjà frappaient durement les salariés de nos Industries.

Refusant de sombrer dans un fatalisme mortifère et de se résigner au dictat du libéralisme, Marc a entraîné l'ensemble de notre Fédération sur les voies d'un combat social sans concession et sans compromission.

Analysant les transformations profondes en cours dans le salariat de l'Information et de la Communication, il contribua à bousculer les corporatismes historiques et n'a eu de cesse de travailler à de nouvelles conquêtes syndicales et au rassemblement de tous les travailleurs de nos champs professionnels, quelles que soient leurs catégories professionnelles ou leurs statuts.

Dès notre 6e congrès en 2006, il décide d'inscrire les thèmes suivants à notre document d'orientation : « Nouveaux Espoirs, Nouveaux Espaces, Nouvelles Conquêtes ». Marc donne ainsi le ton de son futur mandat et incarnera cette nouvelle impulsion donnée à notre organisation syndicale.



Toutes et tous les militants de notre Fédération apprennent alors à connaître et à apprécier celui qui incarnait déjà la mutation d'un de ses plus anciens syndicats, la Chambre Syndicale Typographique Parisienne, en un syndicat ouvert à tous les salariés de l'information et de la communication : Info'Com-Cgt!

Au 7e congrès fédéral, avec le « Parti Pris de l'Avenir », Marc place notre Fédération et ses syndicats au cœur d'un syndicalisme de transformation sociale. Cette orientation ambitieuse place notre fédération en première ligne d'un syndicalisme de classe qui, en se nourrissant des différents mouvements sociaux et avec une volonté farouche de ne rien lâcher, appelle de ses vœux un changement de société radical, n'hésitant pas pour cela à remettre en cause et à bousculer tous les « codes » existants. Présent dans toutes les luttes, Marc incarne jusqu'à la fin ce syndicalisme engagé en résistance contre toutes les formes du capitalisme sauvage et d'oppression politique.



Homage à notre camarade

Georges Séguy

Prononcé, au nom du syndicat du Livre CGT de Toulouse, le 22 novembre 2016, lors de l'hommage rendu par l'UD-CGT 31 et le PCF à l'esplanade portant son nom.

« Chers Camarades, Chers Amis, Mesdames et Messieurs

Pouvoir, aujourd'hui, rendre hommage à notre Camarade Georges dans sa bonne ville de Toulouse qui l'a vu naître, en 1927, lui qui a commencé sa vie syndicale en prenant sa première carte syndicale, voici 74 ans, au Syndicat du Livre CGT de Toulouse, est un grand honneur, pour moi, de retracer son parcours de cette période qui marqua à tout jamais sa jeunesse et construisit sa vie.

A 15 ans, après une nuit de réflexion, Georges annonce à son père qu'il ne veut plus aller à l'école et qu'il veut entrer dans la résistance.



Georges Séguy, avant sa déportation au camps de Mauthausen

Participer à la Résistance c'est aussi, pour lui, venger Pierre Semard, ami intime de la famille et secrétaire général CGT des cheminots qui venait d'être exécuté par les nazis en ce printemps de 1942.

C'est ainsi qu'après avoir quitté une école tapissée de portraits de Pétain, où l'enseignement de l'allemand était obligatoire, il a été embauché dans une imprimerie de labeur en sachant que son patron, "Henri Lion", maître imprimeur antifasciste, travaillait secrètement pour la Résistance.

Il était avec son frère, l'héritier d'un père militant anarcho-syndicaliste qui avait tranché dans le débat syndical de la fin du XIXe siècle, entre la lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail ou détenir les moyens de production.

Georges est membre des jeunesses communistes et trop jeune pour prendre les armes, l'état-major des « Francs Tireurs Partisans de la Haute-Garonne » l'affectera comme apprenti dans l'imprimerie.

Car la Résistance comprend vite que la contre-propagande est une nécessité pour alerter les esprits et réveiller les consciences. Sa volonté est d'interpeller les Français afin de les faire réagir face à l'endoctrinement. Ces camarades FTPF lui confièrent aussitôt diverses missions d'impression nécessaires à leur combat, en accord avec l'imprimeur Henri Lion.

Il devint, dès lors, en quelque sorte « l'apprenti agent de liaison » entre l'imprimerie et les résistants de la mouvance communiste, puis progressivement, avec les responsables de la plupart des autres formations de la Résistance qui s'unifièrent, le 27 mai 1943, au sein du Conseil National de la Résistance, autour de Jean Moulin, d'où sortira un programme pour l'appliquer à la libération, avec pour partie la création de la Sécurité Sociale et le régime des retraites solidaires.

C'est à quelques encablures des sièges de la Police et de la Préfecture, que les ouvriers de l'imprimerie d'Antonin Lion (couramment appelé Henri) s'affairent au 23, rue Croix-Baragnon (rue Saint-Etienne à cette époque) quartier encore populaire et grouillant de vie.

Tout en continuant à assurer les commandes officielles, l'atelier est devenu une cheville ouvrière essentielle de l'activité résistante de la région mais aussi d'autres mouvements, en particulier, marseillais. Tout en apprenant son métier de conducteur de machine à imprimer typographique, il a consacré beaucoup de temps, de nuits et de jours à imprimer de nombreux journaux clandestins, « L'Humanité », « Le Patriote », « Libérer et Fédérer », « Libération », « Combat », « Franc-Tireurs », « La Vie Ouvrière », et autres publications de la CGT devenue illégale, mais également : fausses cartes d'identité, livrets de famille et même faux certificats de baptêmes à la demande de Jules-Gérard Saliège, archevêque de Toulouse, ardent dénonciateur de la répression dont les juifs furent victimes, jusqu'au jour où la gestapo les a arrêtés sur dénonciation.



Cliché de 1945 de l'imprimerie d'Henri Lion sise rue Saint-Etienne, aujourd'hui rue Croix-Baragnon

En effet, depuis 1941, ce maître-imprimeur fournit de nombreux documents destinés aux clandestins. Grâce à un ami policier proche des milieux de la Résistance, ils cachent les travaux lors de deux premières perquisitions.

Mais suite à une nouvelle dénonciation, la Gestapo fait irruption, en ce 4 février 1943, dans les locaux et procède à l'arrestation de la direction et du personnel et toutes les personnes qui s'y trouvent. Quiconque se présente à l'atelier est immédiatement appréhendé. Au même moment, une autre rafle a lieu à 200 mètres du Capitole, rue Romiguières, où les gestapistes investissent l'imprimerie de Raoul, frère d'Henri. Après trois semaines d'enquête, la police allemande remonte jusqu'à Raymond Naves, responsable du Comité d'Action Socialiste clandestin puis coordinateur des mouvements dans la région, depuis la mort de François Verdier, qu'elle arrête le 24 février, de même que Sylvain Dauriac, chef local du réseau d'évasion Brutus.

Les prévenus sont internés à la prison Saint-Michel après avoir été torturés pendant 20 jours, puis transférés à Compiègne avant d'être déportés en camp de concentration (les hommes en Autriche à Mauthausen, les femmes à Ravensbrück, au nord de Berlin).

À l'automne, Henri Lion meurt gazé à Hartheim, ainsi que son fils, tandis que Raoul décède, au camp annexe d'Ebensee.

Sur la trentaine de personnes arrêtées, seules 4 femmes et Georges, seront libérés le 28 avril 1945, au bout de 13 mois de conditions effroyables.

À la libération en 1945, il te reviendra l'honneur de leurs rendre hommages devant la plaque commémorative de l'imprimerie (photo ci-après).

Dans la Résistance et en déportation, comme il me l'a raconté, il a rencontré de nombreuses personnes

de toutes sensibilités et de toutes nationalités qui, malgré leurs différences, étaient déterminées, par la même volonté d'aller jusqu'au bout, dans la lutte pour la liberté et le progrès social.

C'est sans doute ce qui l'a prédisposé, lors de son retour de déportation, à poursuivre son engagement dans le syndicalisme qui aurait pu se faire au sein de sa profession initiale, le Livre, si son état de santé le lui avait permis.

En 2009, Georges m'a fait l'honneur et l'amabilité décrire la préface du livre, qui retraçait et commémorait les 130 ans du syndicat du livre CGT de Toulouse et il y faisait état que l'histoire et l'expérience syndicale en tant qu'ouvrier du Livre, l'avait souvent servi de référence pour démontrer l'importance du taux de syndicalisation dans le rapport des forces dont dépendent les résultats de l'action syndicale dans toutes les négociations entre représentants des salariés et des employeurs.

Le syndicat du livre, du papier et de la communication CGT de Toulouse apporte son profond respect, une reconnaissance inestimable et, par cet hommage qui nous réunit aujourd'hui, tient à le saluer et à témoigner, à toute sa famille, notre amitié et notre affection.



Nous sommes fiers d'être les héritiers d'une histoire que Georges a imprimée.

Il restera pour nous et pour tous les jeunes une référence pour résister et agir pour transformer le monde, en un monde plus juste, plus solidaire et de paix. En ce qui nous concerne, en mon nom et au nom des camarades du Livre CGT de Toulouse, qui est devenu le syndicat du livre, du papier et de la communication CGT de Toulouse, nous lui adressons nos plus grands mercis pour l'histoire qu'il nous laisse, d'un syndicalisme moderne, fondateur et efficace dont les principaux thèmes étaient démocratie, jeunesse, unité et indépendance, mais pas neutre, sachons nous y appuyer pour bâtir l'avenir. >>>

Jean-Pierre Combebiac



De gauche à droite : le petit-fils de Georges, la secrétaire des jeunes communistes 31, le représentant du syndicat des cheminots de Toulouse, J.-P. Combebiac au nom du silpac-cgt 31, Boris Baudouin, secrétaire UD-CGT 31

S

orties estivales

avec les retraités de l'ARAG



Pour la 3^e année consécutive l'Amicale des Retraités des Arts Graphiques (ARAG) poursuit sa route, à la satisfaction de ses adhérents et des membres du bureau qui mettent tout en œuvre pour la bonne marche de l'association.

Voyage à Blanès

Depuis de nombreuses années, notre voyage en terre espagnole sur la Costa Brava, à Blanès, s'est déroulé cette année du dimanche 5 au samedi 11 juin 2016, avec un temps idéal qui a présidé à la réussite de notre séjour. La preuve de ce succès puisque nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes.





Toutes nos journées on été bien remplies et couronnées de succès, à l'image du lundi avec la visite guidée du quartier gothique de Barcelone et sa magnifique cathédrale, suivie d'un excellent repas de midi dans un restaurant du port olympique, à l'issue duquel nous avons pu admirer la colline du Tibidabo et la vue panoramique de la ville.

Durant trois autres jours nous avons visité quelques petits villages pittoresques pleins de charme, notamment Monells et Castellfolit de la Roca, à la grande satisfaction des visiteurs.

Le vendredi nous avons abandonné les montagnes pour une promenade en bateau jusqu'au village de Tossat de Mar, où nous avons accosté sans encombre pour une visite de cette jolie station balnéaire, avant le retour à notre port d'attache avec tous nos passagers, personne n'étant passé par dessus bord. Une bien belle journée ensoleillée qui a séduit tout le groupe.

Le samedi, après le repas de midi, nous sommes rentrés sur Toulouse, très satisfaits du déroulement de notre séjour et de la parfaite organisation de celui-ci.

Nous attendons impatiemment le prochain voyage déjà programmé pour Blanès, qui se déroulera du dimanche 11 au samedi 17 juin 2017.

Sortie en Ariège

Les bonnes choses ayant une suite, une sortie en Ariège a été organisée le jeudi 29 septembre 2016, à laquelle ont participé quarante personnes qui ont gardé un excellent souvenir de cette intéressante et instructive journée au cours de laquelle nous avons pu admirer le professionnalisme du sabotier et sa façon de fabriquer des sabots. Le fourmier qui a parlé de son four à bois pour cuire le pain. Egalement le forgeron qui expliqua son métier avec talent et son impressionnante forge à martinet, sans oublier le passionnant récit de Batistou à sa petite Marion et le déroulement de sa vie.

Les cartes d'adhérents à l'ARAG sont renouvelables au 1er juillet de chaque année.

En ce qui concerne l'ANDFS, avec qui nous n'avons plus de contact, nous restons quant à nous toujours à la disposition des allocataires afin de les aider le cas échéant dans leurs démarches. C'est pourquoi nous tenons une permanence tous les mardis, de 9 heures à 12 heures, salle 118 (1er étage avec ascenseur), à la Bourse du travail, 19, place Saint-Sernin, à Toulouse.

Chers adhérents, les membres du bureau vous remercient de votre fidélité, vous souhaitent une bonne santé et une excellente année 2017.

José Gonzalez, secrétaire

S

ortie des retraités du silpac 31

Quand les retraités « ne se font pas mener en bateau », mais en péniche sur le canal du Midi à Béziers!

Comme elle est devenue la tradition, la journée amicale et culturelle s'est réalisée le 19 mai 2016 qui avait été peaufinée par notre association régionale Tourisme Loisirs Culture, a eu un bon succès, au-delà des nombreuses retrouvailles des retraités dans les rues de Toulouse, lors des nombreuses manifestations organisées par la CGT de ce printemps 2016.

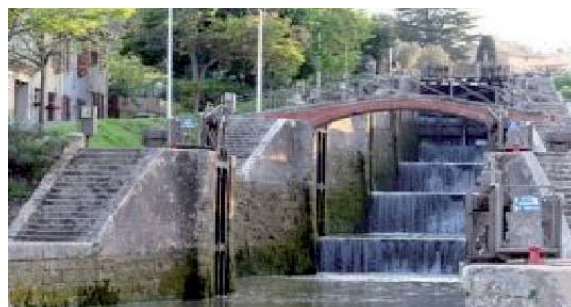
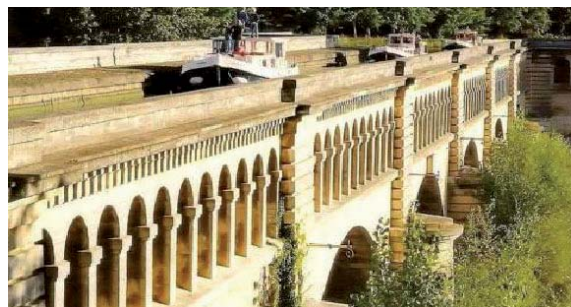
Ce fut d'abord l'arrêt à l'Aire du Belvédère de la Cité de Carcassonne pour le traditionnel petit déjeuner. Puis direction le Quai Port Neuf à Béziers pour une matinée sur le Canal du Midi à bord de la péniche « Cap de Miol » avec apéritif à bord.

L'arrivée au restaurant du Camping Le Navarre à Vias-plage à 800 m de la mer (Camping géré par une association de la FILPAC-CGT), fut des plus chaleureuse et dont le barbecue, attisé par le vent, permis dans le menu concocté par nos camarades du centre, d'apprécier, entre autre, la « bavette » fort copieuse.

La visite des caves du Domaine Saint-Pierre près du restaurant nous a permis d'avoir une leçon de dégustation et d'apprécier les vins du domaine viticole vieux de 200 ans.

Avant le retour sur Blagnac, nous ne pouvions éviter la visite du Moulin à huile d'olive et leurs produits du MONT ROMUS à BESSAN.

Le rendez-vous fut pris pour continuer les manifs contre la loi travail et la prise en compte des revendications des retraités et pour poursuivre les rencontres conviviales en 2017.



Tourisme Loisirs Culture Midi-Pyrénées

La CGT revendique de faire du droit aux vacances pour tous, un droit au même titre que celui au travail, à la santé, à l'éducation, au logement...

(Repères revendicatifs de la CGT - Fiche N° 26: Droits aux vacances)

Elle revendique de développer le droit aux vacances pour tous en accordant une attention toute particulière à celles et ceux qui, pour des raisons diverses, n'y ont pas accès (notamment pour des raisons de pouvoir d'achat, d'exclusion du monde du travail ou de handicap).

Elle revendique à ce que l'ensemble des salariés quels que soient le type d'entreprise et leur qualification, ne se trouvent pas exclus de ce droit (y compris dans les entreprises ou il n'y a pas de Comité d'Entreprise).

Elle revendique des droits nouveaux pour les salariés des TPE et PME afin qu'ils ne soient pas les oubliés des vacances.

Aujourd'hui le constat est, qu'une famille sur deux et un enfant sur trois ne partent jamais en vacances. Le développement d'un tourisme marchand très agressif ne fait qu'aggraver les inégalités.

L'ANCAV-TT (*Association Nationale de Coordination des Activités de Vacances Tourisme et Travail*) a été créée en 1985 par la CGT. Elle exerce une activité nationale de coordination et d'action pour le droit aux vacances et pour pérenniser et développer le tourisme social avec l'ensemble de ses adhérents.

Elle permet la sauvegarde et le développement d'un patrimoine social et mutualisé copropriété des comités d'entreprise, organismes équivalents

et autres collectivités, en s'appuyant sur un réseau de 21 associations territoriales de tourisme social et solidaire qui rayonnent sur la totalité des régions. Tourisme

Loisirs Culture Midi-Pyrénées dont les locaux sont situés à Toulouse à la Bourse du Travail est l'association régionale du réseau ANCAV-TT.

Créée en 1991, par les 8 Unions Départementales de la région, l'association est l'outil de tourisme social de la CGT Midi-Pyrénées, de ses Comités d'Entreprise, de ses syndicats, de tous les syndiqués CGT de Midi-Pyrénées.

Tourisme Loisirs Culture est donc votre association, qui œuvre avec ses Comités d'Entreprise et syndicats adhérents à faire vivre la revendication du droit aux vacances, aux loisirs, à la culture pour tous. C'est à ce titre que chaque année TLC MP organise pour le SILPAC 31 la sortie annuelle de la section des retraités.

Le SILPAC 31 et l'association « Les Amis de l'Imprimerie et de JOB » sont adhérents à Tourisme Loisirs Culture Midi-Pyrénées, 2 camarades de la FILPAC siègent au Conseil d'Administration (Pito Silveira et moi-même), pour plus de renseignements, merci de nous contacter, nous vous communiquerons dans le détail les possibilités de bénéficier d'avantages tarifaires tant en matière de vacances, que de loisirs, de culture, de billetterie...



Philippe Moitry
Président de TLC MP

30^e

anniversaire de la Filpac



Fédération des travailleurs
des industries du Livre,
du Papier et de la Communication CGT



FILPAC

Un mariage de raison



L'Union Livre-Papier, acte fondateur d'une évolution
de deux fédérations de la CGT.

Avec tous nos remerciements à Roger Dédame, auteur de l'ouvrage
Fil et Pac, à partir duquel cet exposé a été construit.

**A la différence du cétacé,
la FILPAC n'est pas
en voie d'extinction...
même si elle subit les coups
venant de toute part !**

Son histoire intègre celle des deux fédérations fondatrices et les enseignements qu'elle en tire sont utiles pour appréhender l'avenir.

La quête incessante de l'unité: si deux fédérations aussi différentes ont pu le faire, tout est possible !

A partir d'une analyse lucide du terrain à conquérir et d'une volonté politique affirmée que la CGT peut répondre aux défis de son temps.

Le choix de défendre seulement les structures actuelles ne permet pas de s'ouvrir au monde du



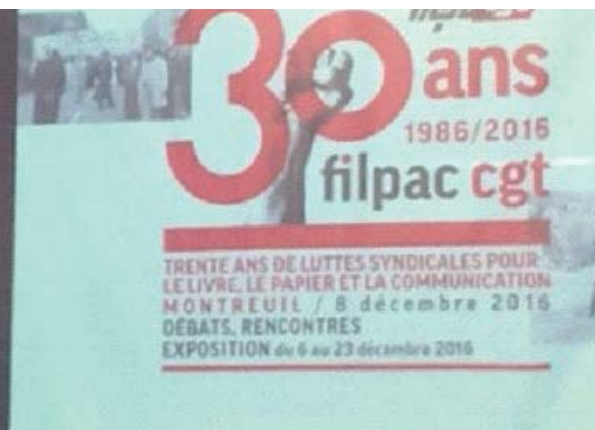
travail tel qu'il est constitué et qui souffre tout comme celui du XIX^e siècle.

Aucune des deux anciennes fédérations ne seraient aujourd'hui en mesure d'agir. Elles ont su, le moment venu, prendre les décisions qu'il fallait. Il faut rendre hommage à ces militantes et militants qui en ont été le moteur.

Cette histoire nous permet de regarder le présent d'une manière différente en analysant les bonnes pratiques mais aussi les erreurs ou mauvais choix.

Avec une très forte participation, plus de 230 participants pour les Assises des métiers de l'imprimerie et presque 250 pour fêter les 30 ans de notre fédération, nos militants ont prouvé une nouvelle fois qu'ils faisaient confiance à leur fédé pour garder le cap et continuer la lutte!

Le rendez-vous des 40 ans est pris, gageons que nous serons encore plus nombreux pour fêter nos combats et nos victoires lors de ce prochain anniversaire.



Tourisme Loisirs Culture

Midi-Pyrénées (réseau AncavTT)



www.tlcmp.fr
Tél. 05 61 29 83 29

TOURISME LOISIRS CULTURE

Midi-Pyrénées c'est :

- Une association de Tourisme de proximité à votre écoute
- La mutualisation des activités pour un prix adapté
- Des vacances de qualité pour tous, au juste prix (Locations, villages vacances)
- Des vacances en famille et en groupe
- Des vacances adaptées à vos envies et vos besoins : une autre façon de voyager
- Un service billetterie à tarifs préférentiels
- Un tourisme à taille humaine, privilégiant les acteurs issus de l'économie sociale et solidaire locale
- Tarifs collectivités Locations, villages vacances
- réduction jusqu'à 40 % sur les forfaits ski dans les Pyrénées, les Alpes, le Jura...
- Cinéma, concerts, parcs de loisirs, musées en Midi-Pyrénées à tarifs réduits
- Une assurance sports et loisirs incluse dans l'adhésion

Camping à VIAS-PLAGE (HÉRAULT) Le Navarre

www.campinglenavarre.org

78 mobile homes



 **Le Navarre** CAMPING ★★★

acas
Association pour la coordination
des activités sociales et culturelles
des travailleurs des industries du livre,
du papier et de la communication

L'action de l'ACAS
est soutenue par la **filpac cgt**
Le livre,
le papier et
la communication